

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-466270

243269



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 007470 Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : ASMI Abderrahmane

Date de naissance : 06-01-1962

Adresse : Rue 9 Imas 19 Apt 5 Nazolle H.H. Casablanca

Tél. : 067112 83 33 Total des frais engagés : 4950 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

CHRAIBI H. Karim

Chirurgien Ophtalmologiste
Angle Route d'Azemmour et Bd
Sidi Abderrahmane Hay Hassani-Casablanca
Tél: 0522909715 - 0522915602 - Gsm: 0684743749

Date de consultation : 01 NOV 2017

Nom et prénom du malade : ASMI ABDELLAH MATE

Age : 06/01/1962

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Cataracte

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 01/01/2013.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10 NOV 2021	Q2	2500	INP : 091042887	Dr CHRAIBI H Chirurgien Ophtalmologiste Angle Route d'Azemmour et Bd Tahmane Hay Hassani-Casabla Tel: 0522907507 - Fax: 0522915602 - GSM: 06847497

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
CABINET D'ORTHOPTE Fettouma JOURAHRI Houcine LAHLOU 10 Rue Hafid BEN SAÏD - Casablanca Tel: 05 22 8063 11 - 05 22 9411 49	25.11.22	Bilans Orthoptique 300 DHS				
	97.12.22	lunettes 4400,00Dhs				

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : [REDACTED]
				COEFFICIENT DES TRAVAUX [REDACTED]
				MONTANTS DES SOINS [REDACTED]
				DEBUT D'EXECUTION [REDACTED]
				FIN D'EXECUTION [REDACTED]

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE							
H		25533412 21433552		00000000 00000000		B	
D		00000000 00000000		35533411 11433553		G	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession							

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET d'OPHTALMOLOGIE

Dr. CHRAIBI H. Karim
MALADIES ET CHIRURGIE DE YEUX
ANGIOGRAPHIE - LAZER - LENTILLE DE CONTACT

Diplômé de l'UNIVERSITÉ BORDEAUX II - FRANCE
Ancien Chef de Clinique des Hôpitaux de BORDEAUX
Ancien Attaché des Hôpitaux de BORDEAUX
Membre de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE d'OPHTALMOLOGIE
Membre de l'AMERICAN ACADEMY of OPHTHALMOLOGY

الدكتور الشرايبى ح. كريم
اختصاصي في طب وجراحة العيون

خريج جامعة بوردو II بفرنسا
جراح سابقاً بمستشفيات بوردو
عضو بالجمعية الفرنسية لطب العيون
عضو بالأكاديمية الأمريكية لطب العيون

CASABLANCA, LE 10.11.2022

Abonni A BORDEAUX RÉTINOPATHY
Tous les deuxes refus
Inclassables (+/- the fundus photo)
Visual 00 (Glo -0.50)
00 (80 -0.50)
Add +2.25 OSL


Dr CHRAIBI H. Karim
Chirurgien Ophtalmologiste

IMMEUBLE COMMUNAL HAY HASSANI, ANGLE Bd. Sidi Abderrahmane et route d'AZEMOUR, ENTRÉE B
2^{ÈME} ÉTADE App. N°1 - 20230 CASABLANCA - TÉL: 0522 9047 20 / 0684 749 749
TÉL./FAX: 0522 91 56 02 E-MAIL: CABINET@KARIMCHRAIBI.COM

CABINET d'OPHTALMOLOGIE

Dr. CHRAIBI H. Karim
MALADIES ET CHIRURGIE DE YEUX
ANGIOGRAPHIE - LAZER - LENTILLE DE CONTACT

Diplômé de l'UNIVERSITÉ BORDEAUX II - FRANCE
Ancien Chef de Clinique des Hôpitaux de BORDEAUX
Ancien Attaché des Hôpitaux de BORDEAUX
Membre de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE d'OPHTALMOLOGIE
Membre de l'AMERICAN ACADEMY of OPHTHALMOLOGY

الدكتور الشرايبى ح. كريم
اختصاصي في طب وجراحة العيون

خريج جامعة بوردو II بفرنسا
جراح سابقاً بمستشفيات بوردو
عضو بالجمعية الفرنسية لطب العيون
عضو بالأكاديمية الأمريكية لطب العيون

13 NOV. 2022

CASABLANCA, LE

10 NOV. 2022

Abdelrahman
Boulaa
Dr. H. Chraibi

CABINET D'ORTHOPTIE
Fettouma JOUAHRI
Houda LAHLOU
19, Rue Hadj Omar Riffi - Casablanca
Tél.: 05 22 30 63 10/05 22 54 11 49

Dr CHRAIBI H. Karim
Chirurgien Ophtalmologiste
Angle Route d'Azemmour et Bd
Sidi Abderrahmane Hay Hassani - Casablanca
Tél: 0522904750 - fax: 052290502 - Gym: 0684749749

IMMEUBLE COMMUNAL HAY HASSANI, ANGLE Bd. Sidi Abderrahmane ET ROUTE d'AZEMOUR, ENTRÉE B
2^{ÈME} ÉTAGE App. N°1 - 20230 CASABLANCA - Tél. : 0522 90 47 50 / 0684 749 749
Tél./fax : 0522 91 56 02 - E-mail : CABINET@KARIMCHRAIBI.H.COM

CABINET D'ORTHOPTIE

Fettouma JOUAHRI

*Diplômée de la faculté de
Médecine de Bordeaux*

Houda LAHLOU

*Diplômée de la facu
Médecine de Montp*

Casablanca , Le 25.11.22

FACTURE

Je soussignée , certifie avoir reçu de la part de

Mme - Mr **ASMI ABDE RRAHMANE**

La somme de **300 Dhs (trois cents dirhams)**

Pour un bilan orthoptique .

Examen prescrit par son médecin traitant :

CABINET D'ORTHOPTIE

Fettouma JOUAHRI

Houda LAHLOU

19, Rue Hadj Omar Rifi - Casablanca

Tél.: 05 22 30 63 10/05 22 54 11 49

19 ,Rue Hadj Omar Rifi-Casablanca- Tél : 0522.30.63.10 / 0522.54.11.49

Patentes : Numéro : 34307078 / 34307079

ICE : 001930840000067 / 001986132000013

AL HORRIA OPTIQUE

Ain Chock, Bd Al Qods,
Inara 2 N° 23
Casablanca



بصريات الحرية

عن الشق، شارع القدس
إنارة 2 رقم 23
الدار البيضاء

Tél. : 05 22 21 52 03

ICE : 00177430000066 - IF : 51457135 - TP : 34048956 - CNSS : 4406973 - RC : 419894

F.

0006684

Docteur : ch.raibi H. Karim
Mr. : ASTi AB D.enahmame

Nomenclature :

Montures :	VL	Optique	800,00
	VP		
Type de verres :		Organique progressif	

* VISION DE LOIN :

OD :	Axe :	100	Cyl :	0,50	Sph :	18,00	,00
OG:	Axe :	80	Cyl :	0,50	Sph :	18,00	,00

* VISION DE PRES :

OD :	Axe :		Cyl :		Sph :	
OG:	Axe :		Cyl :		Sph :	
					Add :	2,25
						= 44,00 DHS

Total : Quatre Tille Quatre Cent

Date: 97 / 12 / 99



CABINET D'ORTHOPTIE

Fetouma JOUAHRI

*Diplômée de la faculté de
Médecine de Bordeaux.*

Houda LAHLOU

*Diplômée de la faculté de
Médecine de Montpellier.*

Casablanca, le 25 - 11 - 2022

Docteur,

Le bilan orthoptique de **Mr ASMI Abderrahmane** montre une parfaite orthophorie de loin et une exophorie de près , avec un mauvais PPC .

L'examen de sa motilité est normal, avec un mauvais PPC .

Après brouillage optique , on arrive à :

OD : (100° -0,50)	10/10	add +2,25	R1/2
OG : (80° -0,50)	10/10	add +2,25	R1/2

Le bilan sensoriel montre une VB normale , avec une bonne stéréoscopie ; son amplitude de fusion est correcte à tous les tests .

CONCLUSION :

Mr ASMI présente une exophorie avec un mauvais PPC , mais une amplitude de convergence correcte et aucune plainte subjective.

A mon avis , on pourrait retenter une correction progressive à condition que le patient soit patient durant la phase d'adaptation (10 à 15 jours)

Avec tous mes remerciements.

~~CABINET D'ORTHOPTIE
Fetouma JOUAHRI
Houda LAHLOU
19, Rue Hadj Omar Riffi - Casablanca
Tél.: 05 22 30 63 10/05 22 54 11 49~~